



Union Sportive Municipale de Saran

Affiliée FFRandonnée n°05310

BULLETIN D'ADHÉSION - SAISON 2026/2027

DU 1er SEPTEMBRE 2026 AU 31 AOÛT 2027

☐ 1ère ADHÉSION

☐ RENOUELEMENT D'ADHÉSION

N° de licence _____ Nom du Club _____

Je soussigné (e),

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : F ☐ M ☐

Date de naissance : ____/____/____ Certificat médical délivré le : ____/____/____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone domicile : _____ Portable : _____

e. mail : _____

(Préciser tiret du 6 ou du 8 et écrire en majuscule)

Souhaite pratiquer :

☐ MARCHE TRADITIONNELLE

☐ MARCHE NORDIQUE

TARIFS – FFRANDONNÉE-LICENCE avec assurance accidents corporels _____ 33 € ☐

HABITANT : SARAN / Adhésion Club _____ 16 € ☐

HABITANT : HORS SARAN / Adhésion club _____ 26 € ☐

ABONNEMENT A RANDO PASSION (facultatif) _____ 10 € ☐

TOTAL _____

LICENCE AUTRE CLUB RANDONNÉE HABITANT SARAN (fournir 1 photocopie de la licence) _____ 16 € ☐

LICENCE AUTRE CLUB RANDONNÉE HABITANT HORS SARAN (fournir 1 photocopie de la licence) _____ 26 € ☐

1/2 - T.S.V.P ➔

Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 6 mois

Il est obligatoire lors de la première prise de licence ou à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.

S'il s'agit du renouvellement de votre licence, vous devez attester sur l'honneur avoir pris connaissance des conseils de santé et signer l'attestation sur l'honneur. (à joindre avec votre bulletin d'adhésion)

☐ **Vous désirez recevoir une attestation, par mail, pour votre comité d'entreprise**

Droit à l'image : J'autorise l'USM SARAN MARCHE à publier sur son site internet, les photos de groupe prises dans le cadre de ses activités, sur lesquelles j'apparais ☐ **OUI** ☐ **NON**

❖ **J'approuve le règlement intérieur consultable sur notre site internet**

Toute adhésion sera accompagnée du présent bulletin, du certificat médical si nécessaire, de votre chèque signé libellé à l'ordre de L'USM SARAN MARCHE **ainsi que l'attestation sur l'honneur (voir ci-dessus)**

A remettre :

➤ **le SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026 DE 10 H A 16 H 30**
AU FORUM DES ASSOCIATIONS – place de la Mairie

➔ **A déposer ou à envoyer à : CLAIRETTE WEBER – 54 allée Henri Matisse – 45770 - SARAN**

IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2026

Fait à Le
Signature (précédée de la mention «lu et approuvé»)